Vol. XXXVIII — Saint-Boniface, Manitoba 30 Juin 1909. — No. 34

ABONNEMENT
Canada ..... $1.00 par année
Etats-Unis ..... 1.50 "
Europe compris le port..... 2.50 "

TARIF DES ANNONCES
1ère insertion, par ligne..... 12 cents
Chaque insertion subséquente..... 8 "

N. B.—Les annonces de naissances, mariages et sépultures seront insérées au taux de 25 cents chacune.

AVIS Les annonces pour la France et l'étranger (sauf le Canada) sont reçues exclusivement à la PUBLICITE FRANCAISE ET INTERNATIONALE 62, rue du Cardinal-Lemoine, à Paris, qui a seule le monopole et la responsabilité de ce service.

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

LE MANITOBA
EST PUBLIÉ ET IMPRIMÉ
TOUS LES MERCREDIS
PAR
ANT. GAUVIN, Imprimeur.
TELEPHONE 3377

Toutes communications concernant le journal ou l'imprimerie, le paiement des abonnements ou pour impressions, doivent être adressées à
LE MANITOBA.
SAINT-BONIFACE, MANITOBA

LE MANITOBA

Cette Province a 41,169,089 acres de terre dont 6,019,200 acres à surface d'eau aux termes de l'agriculture. Nous avons donc toujours assez d'humidité pour assurer le succès des récoltes.

Il y a encore 25,000,000 acres inoccupés, pouvant être divisés en "Homestead" ou être achetés.

La population en 1901 était de 255,211 ; elle est maintenant d'environ 400,000 ou à près doublée en sept ans.

Winnipeg en 1901 avait une population de 42,240, elle a maintenant 115,000, ou elle a plus que doublé sa population en sept ans.

Les facilités de transport sont presque parfaites; rayonnant de Winnipeg, environ 3,516 miles de chemins de fers sillonnent la Province. Trois trains transcontinentaux laissent Winnipeg chaque jour, et c'est seulement une affaire de quelques mois, quand il y en aura cinq ; et ceux qui vont y être ajoutés sont le "Grand Tronc Pacific" et le "Canadian Northern."

Voilà des indications des progrès de la Province dans toutes directions ; et c'est le bon endroit pour vous fixer car aucun autre pays ne peut montrer la même augmentation dans le même temps.

Aux Visiteurs

Ne passez pas à Winnipeg sans voir les terrains à vendre du Gouvernement et des chemins de fers, et procurez-vous d'amples informations pour ce qui en est des "Homestead" et des opportunités de placements.

R. P. ROBLIN,
Premier et Ministre de l'Agriculture et de l'Immigration

Pour renseignements spéciaux, adressez-vous
JOSEPH BURKE, 178 Ave Logan Winnipeg, Man.
JAS. HARTNEY, 77 York Street, Toronto, Ont

La Saint-Jean-Baptiste

Dès 9heures, jendi matin, les sons joyeux d'une fanfare convisient la population de Saint-Boniface à la fête nationale. Et une brillante procession, formée devant l'hôtel-de-ville, ayant comme figures principales, le vice président de la Société St-Jean-Baptiste, et M. A. C. Larivière, et M. A. L. Auger, le second vice-président, traversa les avenues Provencher et Taché, et se rendit au palais archiépiscopal pour prendre Sa Grandeur Mgr. l'Archevêque afin de lui faire escorte d'honneur à la cathédrale.

Dans cette procession, nous remarquâmes avec plaisir, M. Leveillé, président de la Saint-Jean-Baptiste de Winnipeg, M. Rho, 1er vice-président, M. Guilbert 2ème vice - président ; M. Jos. Baril, président de la société de St-Jean-Baptiste de la paroisse de St-Jean-Baptiste. M. Marcil; des représentants de la St-Charles, St-Pierre. etc.

Suluons aussi dans ce déploiement intéressant le petit Saint-Jean-Baptiste, gracieux enfant de M. Pierre Couture dont la croix-drapeau s'agitait naivement au caprice de petits bras toujours en activité.

Les huissiers chargés de la symétrie de cette parade M.M Ch. Cusson, P. Coutu et P. E. Beauchamp ont bien fait les choses. Sur le parcours, des drapeaux, de la verdure, toute une décoration du meilleur goût.

• • •

Mgr. l'Archevêque fit son entrée dans la cathédrale par la porte centrale ; Sa Grandeur était entourée de son clergé, d'un chœur imposant ; puis enfin, la foule suivit, nombreuse et parée.

Mgr l'Archevêque prit place à son trône, ayant à sa droite le R. P. Magnan, provincial des RR. PP. Oblate, et M. l'abbé Bourret, curé de Ste-Agathe.

Ce fut Mgr. Dugas qui chanta la grand'messe, avec M. M. les abbés Duplessis et Bellavance comme diacre et sous-diacre.

Dans les stalles du chœur, on remarquait les supérieurs des communautés religieuses et de nombreux prêtres.

Un programme musical excellent a été exécuté.

De charmantes quêteuses nous ont présenté le plateau d'argent, c'étaient : mademoiselle Prendergast, accompagné de monsieur Munn, mademoiselle Beaudry, accompagné de monsieur Jacques Mondor, et mademoiselle Couture, accompagné de monsieur Joséphat Tremblay.

• • •

Le sermon du jour, ainsi qu'il avait été annoncé, a été prononcé par monsieur l'abbé Prud'homme. Ce sermon fait honneur à l'érudition religieuse et patriotique et au talent de débit du jeune orateur.

M. l'abbé Prud'homme rappela les paroles prophétiques d'Isaie annonçant le Précurseur du Christ. Puis il esquissa la mission de Saint-Jean-Baptiste dont la venue dans le monde comme l'aurore de la venue du Jésus, qui devait sauver le monde. Nul parmi les hommes ne peut lui être comparé puisqu'il fut pour l'humanité déchue le héraut de la Rédemption. Le peuple canadien-français doit donc avoir pour son patron un amour et une révérence extraordinaires. Et il n'y a pas de meilleur moyen pour le peuple canadien-français de témoigner de son attachement au patron national que de se montrer digne des vertus de tout un passé glorieux. Oui, nous devons être jaloux de ce passé, où s'affirmèrent dans une épopée admirable, la foi, le courage, la noblesse de cœur de vingt générations. Nos pères venaient de la France : on les avaient emmenés des plus belles provinces de la mère patrie, la Bretagne, la Normandie, le Poitou. Ils avaient été triés avec soin afin que les premiers colons de la Nouvelle France fussent des chrétiens convaincus et de nobles cœurs.

Il fallait des hommes de cette trempe pour résister au feu de l'épreuve. Car la conquête du Canada à la foi ne se fit pas sans épreuves. On sait les luttes de toutes sortes que durent faire les Français, depuis Jacques Cartier et Champlain jusqu'au jour de notre émancipation civile : luttes contre les Indiens féroces, luttes contre des pouvoirs étrangers, luttes même contre les rigueurs du climat et les épidémies. La commission royale de Jacques Cartier portait que la mission du Découvreur était d'appeler à la connaissance de la foi les peuples non convertis. Jamais mission ne fut plus fidèlement suivie. Le Découvreur se donna tout entier à son œuvre; puis vinrent les gouverneurs français, les missionnaires et le peuple, qui ne travaillèrent qu'à la lumière de ce programme d'apôtre.

L'orateur appuya surtout sur ce fait que le peuple Canadien-francais avait traversé victorieusement l'épreuve et avait conservé sa langue parcequ'il avait opiniâtrement défendu sa foi. Le jour où l'on prononcera le divorce de cette dualité : la langue et la religion, il faudra renoncer à l'espoir de vivre comme peuple distinct.

Le prédidateur déroula en quelques phrases rapides mais expressives la valeur du peuple canadien-français se battant pour de saintes causes, et conclut par des paroles d'espérance en l'avenir. Il termina en célébrant les gestes de la race française dans l'Ouest canadien, depuis La Vérendrye, le Découvreur, jusqu'aux géuérations actuelles. Il rappela les travaux des illustres Mgr Provencher et Taché, de leurs missionnaires, des communautés religieuses enfin de tout le groupe de Français qui sous la direction dévouée et éclairée de Mgr Langevin travaille à perpétuer et à développer l'œuvre des pionniers.

• • •

A la fin de la messe, M. le Vice-président, Alexandre C. Larivière, s'avanca dans le chœur et lut à Sa Grandeur l'adresse suivante :

A Sa Grandeur Mgr L. P. A. Langevin, Archevêque de Saint-Boniface.

MONSEIGNEUR,

Il semble que le retour de la fête patronale des Canadiens-français est cette année une étape plus féconde en souvenirs glorieux et en salutaires leçons. Hier les cloches historiques de la cathédrale de St Boniface invitaient notre peuple àvenir entourer de vénération les reliques précieuses des illustres pionniers de la foi et de la civilisation dans l'Ouest Canadien. De ces tombes chères à notre respect et à notre reconnaissante affection se dégage dans un immortel rayonnement l'histoire de la glorieuse expansion de l'Eglise du Christ sous l'action de ces vaillants travailleurs de l'autel et de la patrie.

Nous sommes venus nous agenouiller près de ces tombes sacrées comme dans un pélerinage au berceau de la patrie canadienne française dans l'Ouest. Ce

A suivre sur la 2me page

Le Manitoba

Mercredi, 30 Juin 1909

La Saint-Jean Baptiste

Suite de la 1ère page

rameau de la patrie, détaché de la province mère a grandi sous l'égide de l'Eglise. Les atteintes répétées de la cognée ennemie lui ont fait des blessures cruelles que n'a pu empêcher ou guérir le zèle ardent de nos défenseurs. Il n'en est pas moins vrai que ces défenseurs ont sauvé le rameau de la destruction complète, et la divine Providence, veillant sur l'œuvre de ses ministres, a fécondé ses racines d'une nourriture vivifiante qui la fait vivre et croitre.

Nous sommes heureux de constater que, malgré la lutte et la persécution, la nationalité canadienne française est la plus nombreuse parmi les fidèles de l'Eglise Catholique de l'Ouest. Nous sommes fiers de ce que après avoir été choisi pour porter le flambeau de la foi dans les prairies, le peuple au doux parler de France, alimente encore ce flambeau par la voix des prêtres qu'il donne au Seigneur.

Puissions-nous, Monseigneur, rester toujours dignes de cette vocation à laquelle Dieu nous a appelés!

Le Président de la Société St-Jean-Baptiste vient vous présenter le respect et la fidèle soumission de ses membres à l'Eglise Catholique. C'est la première fois qu'il lui est donné de proclamer ces sentiments sous les voûtes de ce vaste temple, monument de votre ardente piété, signe édifiant du dévouement et du zèle de celui qui vous remplace au milieu de nous dans la direction de cette paroisse, preuve palpable et réconfortante de la foi de vos ouailles, épanouissement de la puissance de l'Eglise Catholique dans l'Ouest.

C'est la première fois que le peuple canadien français vient dans cette Cathédrale déposer sur l'autel de la foi et de la Patrie son attachement pour les traditions nationales. Cette fête marque donc une époque de transition. Il convient qu'elle éveille dans nos cœurs en même temps qu'un passé glorieux, les lois de nos devoirs en face de l'avenir.

Nous voulons, Monseigneur, sous la direction éclairée de l'Eglise, travailler à l'union de toutes les énergies pour l'amélioration de la famille et de la société. Nous désirons le sublime embrasement de toutes les forces vives de la patrie pour le triomphe du bien.

Pour commémorer l'engagement des volontés vers ce but, la Société St. Jean-Baptiste a décidé d'élever dans cette église un autel à son Saint Patron.

Veuillez, Monseigneur, accorder à nous et à nos familles votre paternelle bénédiction.

La Société St Jean Baptiste de St. Boniface

24 Juin 1909

• • •

A son tour, M. E, le docteur Fortunat Lachance, président de l'Association Catholique de la Jeunesse canadienne-française, le Cercle La Vérendrye, profitant de l'hospitalité de la société St. Jean-Baptiste, fit lecture à Sa Grandeur de l'adresse dont nous publions ci-après le texte:

Monseigneur,

En ce jour où vous voyez réunis autour de vous, dans un même sentiment de foi et de patriotisme, les Canadiens-français de votre ville archiépiscopale ainsi que les représentants des diverses société Saint-Jean-Baptiste de la province du Manitoba, nous avons pensé qu'il vous serait agréable d'entendre aussi, au milieu de ce concert joyeux d'un peuple fort et fier de son passé, la voix des membres de l'*Association de la jeunesse Catholique Canadienne-française.*

Elle est bien douce et bien consolante pour nous, Monseigneur, cette fête du 24 juin, qui nous procure l'occasion de venir avec nos aînés, à l'ombre de la croix, remercier d'abord la Divine Providence d'avoir veillé sur nous avec tant de solicitude, puis songer ensemble aux pages déjà glorieuses de notre histoire et par là nous animer mutuellement à marcher, pleins de confiance, vers le but que Dieu a si visiblement marqué à la race canadienne-française sur ce continent.

Et vous encouragez, nous le savons, Monseigneur, de votre bénédiction, cet élan patriotique de vos enfants.

Lorsque nous voyons, dans la célébration de cette fête tout ensemble religieuse et nationale, les emblêmes de notre foi et de notre race si intimement unis, nous comprenons mieux, avec votre Grandeur, que si des millions d'immigrants catholiques, venus du vieux monde, ont perdu leurs croyances religieuses sur cette terre d'Amérique, c'est qu'ils n'ont pas su conserver, avec leur langue, leurs traditions familiales; que si tant de chrétiens parmi eux, s'éloignant peu à peu de l'Eglise, ont fini par aller grossir les rangs de nos ennemis, c'est qu'ils n'ont pas su *se souvenir*:

Aussi, nous qui désirons avant tout rester comme nos pères de vrais enfants de l'Eglise, c'est avec bonheur que nous parcourons ces pages de notre histoire où sont écrits, en caractères ineffacables, la fidélité de nos ancêtres, leur dévouement à l'Eglise de Dieu, toutes leurs traditions et leurs exemples si salutaires. Obéissant à la voix de l'Eglise, le prêtre a apporté la parole de Dieu dans ces contrées qu'il a sanctifiées même parfois au prix de son sang. Le soldat a combattu vaillamment pour Dieu et pour son roi sur des champs de bataille qui resteront à jamais célèbres. Le laboureur n'a épargné ni ses sueurs ni ses peines, afin de défricher les champs où, il l'espérait, grandiraient comme lui ses enfants toujours catholiques et français. Bref la religion, le dévouement, le travail et l'esprit national entendu dans son sens le plus élevé: voilà les grandes forces qui ont soutenu nos pères au milieu des mille difficultés d'une lointaine colonie, et quand plus tard un drapeau étranger est venu remplacer les couleurs de la mère patrie, de la vieille France chrétienne, dans le ciel assombri du Canada, les Canadiens-français n'ont pas pour cela modifié leur conduite de chrétiens. Confiants dans la Providence et docile à la voix de leurs guides naturels, leurs prêtres et leurs évêques, ils se sont montrés forts contre le malheur: et voilà pourquoi, et voilà comment, nous le constatons aujourd'hui avec admiration, toujours et dans toutes les circonstances, ils n'ont pas cessé, même devenus sujets anglais, d'être le principal facteur dans les destinées de notre pays, en dépit de mille obstacles élevés sur leurs pas.

En effet, sans mentionner ici nos grands hommes politiques, qui ont su s'inspirer de l'esprit et de la sagesse de notre clergé, où trouver des hommes qui auraient pu jouer un rôle plus admirable que nos évêques canadiens-français: nos Plessis, nos Lartigne, nos Bourget, nos Provencher, nos Laflèche, nos Taché?

De plus— mais ce serait long — il conviendrait de rappeler l'œuvre, l'influence du peuple canadien-français dans toute l'immense étendue du pays. Il faudrait suivre partout, et en particulier dans nos vastes plaines du Nord-Ouest, le Canadien-français et son frère le Métis-français marchant constamment sous la même inspiration, la main dans la main, vers le même noble but. Découvreurs, évangélisateurs, pionniers et soldats, ils amènent à la connaissance du vrai Dieu des tribus presque sans nombre et donnent à la couronne d'Angleterre des terres d'une richesse inépuisable Une immigration nombreuse ne tardera pas à y accourir: de nouveaux pays auront à se fonder. Cependant, même au sein de ce flot toujours montant d'étrangers, la Providence montrera au Canadien-français, de la manière la plus évidente, sa noble destinée, en le maintenant, toujours et en dépit de tout, dans une position vraiment enviable.

Aussi, depuis un siècle, le Canadien a-t-il été à l'œuvre et à l'épreuve. Des paroisses boulevards de la nationalité autant que de la religion, ont été fondées par les nôtres; ce sont les nôtres encore, des Canadiens-français, qui, avec l'aide des R. R. P.P. Oblats de Marie Immaculée, ont les premiers ouvert à l'enfance et à la jeunesse, des écoles et des maisons d'éducation supérieures, puis établi d'innombrables missions. Ils ont, grâce au concours inlassable de nos admirables Religieuses, donné asile aux orphelins; et, par leurs soins, les malheureux et les malades ont trouvé des refuges et des hôpitaux pour les recevoir. Toutes ces merveilles ont été accomplies— est-il besoin de le dire?— par des prêtres, des religieux et des religieuses de notre langue; et ce sont encore les nôtres presqu'exclusivement qui soutiennent et dirigent ces institutions catholiques, faisant l'admiration de tous ceux qui savent s'élever au-dessus des préjugés. Ce sont là des bienfaits qu'il importe de rappeler pour notre propre encouragement et pour l'encouragement de ceux qui viendront après nous. Là, disons-le hautement là est la raison première, la source principale du patriotisme qu'on a su nous inspirer, patriotisme tout imprégné d'un esprit de foi.

Mais tout en regardant le passé, nous penserons à l'avenir, Monseigneur: car s'il n'est permis à personne de s'endormir sur ses lauriers, c'est aux enfants de l'Eglise moins qu'à tout autre; et moins encore à nous, Canadiens-français catholiques. l'Eglise rencontre des ennemis partout: partout les méchants s'attaqueront à elle, à ses institutions, à ces enfants. Nous sommes catholiques et, comme tels, nous estimerons toujours un insigne honneur d'aider, autant qu'il nous sera possible, l'Eglise, notre mère, dans toutes ses luttes pour le Bien. Nous osons dire, Monseigneur, que vous pouvez compter sur nous pour maintenir haut et ferme, avec votre Grandeur et tous les vrais enfants de l'Eglise, l'étendard de la religion catholique, l'étendard de la seule vraie civilisation, de la civilisation chrétienne

Quoiqu'on ait dit et que l'on ose répéter encore, nous dirons comme vous, Monseigneur: nous dirons que notre question scolaire n'est pas réglée et qu'elle ne le sera pas, tant que, selon la pensée de Léon XIII, d'illustre mémoire, elle n'aura pas été réglée conformément à la justice et au droit. La question des écoles du Manitoba, comme celle des écoles des nouvelles provinces de la Saskatchawan et de l'Alberta, n'étant pas réglée, nous restons, nous catholiques, sous le coup d'une véritable persécution, et de la persécution la plus cruelle et la plus insidieuse, puisque ce n'est pas seulement une violation de la loi naturelle, du pacte constitutionnel et même des garanties de pleine liberté religieuse qui nous ont été données par le roi d'Angleterre sur la foi d'un traité solennel: c'est aussi au fond, une persécution s'exerçant contre des enfants, contre des personnes les plus incapables de se défendre par elles-mêmes, et une persécution faite surtout en vue de détruire la vie même de l'Eglise.

Nous continuerons donc de réclamer comme vous, Monseigneur; comme le Souverain Pontife, dans sa mémorable encyclique *Affari vos*, nous en fait un devoir, à tous sans exception. Nous nous tiendrons en garde contre tous les artifices, contre toutes les ruses employées pour nous tromper. On a beau nous parler de paix dans d'éloquents discours, on a beau tout mettre en œuvre pour nous faire croire à une paix véritable, nous n'y croirons point. Toute l'aide matérielle et les titres honorifiques qu'on veut bien nous offrir, tout le bruit et les réclames en faveur de manifestations nationales, telles que les fêtes de Québec dans l'été de 1908, nous paraitront des marques de sympathies plus que suspectes, dès qu'il s'agira de finir par des éloges en faveur d'une paix menteuse et par la glorification d'un général franc-maçon qui a profité de l'occasion pour implanter la franc-maçonnerie au Canada.

En un mot, Monseigneur, comme vous et à votre exemple, nous nous efforcerons d'être clairvoyants.

Vous vous dépensez sans réserve pour tous vos diocésains *indistinctement*; et en faveur de chaque nationalité votre zèle infatigable se prodigue, s'efforçant de lui procurer des prêtres de sa langue avec tous les soins du saint ministère. Ici encore, Monseigneur, Votre Grandeur nous servira de modèle et nous suivrons fidèlement ses directions: quoique de race différente, nous accorderons, avec nos plus chaudes sympathies, toute l'aide possible au prochain et spécialement à nos coreligionnaires des autres nationalités.

Enfin, à ceux qui pensent qu'il n'y a pas de place pour l'élément canadien-français en ce pays, nous opposerons outre l'expérience du passé, l'opinion des plus grands hommes d'Etat d'Angleterre qui nous ont connus.

Déjà le général Murray, ayant apris à nous mieux apprécier n'hésita point à prendre notre défense: il disait aux autorités anglaises en 1776, parlant des Canadiens-français: "Si jamais ce peuple émigrait, ce serait une perte irréparable."

Et sans parler de lord Elgin, du marquis de Lorne et d'autres gouverneurs encore qui ont su montrer et exprimer ouvertement leur estime de la race canadienne-française, lord Dufferin disait un jour publiquement à Québec: "Mon plus ardent désir pour cette province de Québec a toujours été de voir sa population française jouer au Canada le rôle si admirablement rempli par la France en Europe."

Le cercle LaVérendrye.
par F. Lachance
Président.
24 juin, 1909

• • •

Sa Grandeur fit une longue et ardente réponse à ces deux pièces. L'adresse de la Société St-Jean-Baptiste, dit Monseigneur, peut se résumer en ces fières paroles: *Je me souviens*, et c'était le temps pour l'Association Catholique de la jeunesse de Saint-Boniface de réclamer des droits sacrés. Les jours de fête et de démonstration publique sont les jours indiqués pour ces expressions de principes. Réclamer nos droits, nos droits comme catholiques et comme *français*, voilà dit Sa Grandeur, ce que nous ne devrions jamais cesser de faire.

Nous sommes les premiers occupants du sol; ayons une conscience bien nette de ce fait. N'oublions pas qu'un peuple n'est réellement fort que quand il a le sentiment de ses droits. Nous ne sommes pas assez patriotes!

Aujourd'hui, jour où l'atmosphère est tout imprégnée de patriotisme il convient de faire certaines constatations. Nous avons dans l'Ouest soixante centres français; ce sont des chateaux forts, sachons le comprendre.

Aimons notre nationalité, non seulement le 24 juin, mais tous les autres jours de l'année.

Nous avons ici bien des ressources; j'ai confiance d'avoir efficacement travaillé à la défense de nos causes; ainsi je réclame d'avoir maintenu la langue française et les costumes religieux dans nos écoles. Ceux qui, prêtres ou laïques, ont eu parfois des velléités de céder sur certains points pendant la lutte, n'ont pas compris la situation. Suivre leur conseil eut été funeste; certains sacrifices qu'on nous demandait n'eussent apporté que notre honte et notre confusion. Nous avons lutté. Quel mal nous en est-il arrivé? On nous a parfois insultés; les insultes sont-elles donc à redouter! Si nous avions cedé, la clameur se serait elle arrêtée? Il serait puéril de le prétendre. Notre attitude ferme a pu amonceler parfois la tempête, mais nous avons tout sauvegardé.

La fête d'aujourd'hui, dit Sa Grandeur est, je le répète, une fête catholique et *francaise*. N'ayons pas peur de proclamer nos origines. Nous n'avons à rougir ni de notre passé ni de notre sang. Personne ne doit oublier que à deux reprises différentes les Canadiens français ont sauvé le Canada à l'Aglterre contre l'invasion américaine. Et même dans l'Ouest canadien, les *gens du pays*, les pionniers franfrançais, fidèles à la direction de leurs prêtres, sont restés fidèles à la Couronne britannique en des heures où la défection eut été périlleuse pour la Métropole.

Ne soyons pas agressifs, mais ayons la notion de ce qui nous appartient: de droits, de privilèges, d'actions de mérites et de motifs de reconnaissance de la part des autres races.

Ainsi que le disait l'adresse de l'Association de la Jeunesse Catholique, il faut bien se rendre compte que les Canadiens-français sont encore à la tête des œuvres d'apostolat dans ce pays et que nous ne gagnerons rien à l'oublier.

• • •

Au sortir de l'église, Sa Grandeur et son clergé furent escortés processionnellement au palais puis on reconduisit à sa demeure M. le Vice-président. Le programme comptait un pique nique pour l'après-midi, sur le terrain du Collège.

• • •

Ce pique-nique a rassemblé dans le joli bocage, des RR. PP. Jésuites une foule nombreuse, élégante et souriante. Rien de plus gracieux que le coup d'œil. On s'y est livré à des jeux et à des concours variés. L'athlétisme n'est pas mort chez nous!

Des tables de rafraichissement, protégés par des tentes, ont servi de base de ravitaillement aux heureux pique-niqueurs.

Nous félicitons beaucoup le comité du pique-nique sur l'entrain qu'il a su créer au cours de toute l'après-midi.

• • •

Enfin, dans la soirée, c'était séance au collège. Cette séance était donnée par les élèves du couvent de Saint-Boniface, qui répétèrent avec talent un drame qui avait été joué quelques jours auparavant: *Thérèse la Fratricide.*

PROGRAMME

Ouverture— Piano "Choisi" Morceau à quatre mains Mlle J. Prendergast et Mde O'Sullivan.

THERESE LA FRATICIDE
(Drame en quatre Actes)

1er ACTE

CHANT . . . Mme J. Rochon

2ème ACTE

PIANO—Ballade . . Reinecke
Melle A. Prud'homme

3ème ACTE

CHANT PATRIOTIQUE M. A. Potvin

4ème ACTE

CONFERENCE—Par le R. P. Lacasse, o. m. i. Sur "la manière de faire son entrée dans la haute société."

Tirage de la Tombola de la Revue "LE CANADIEN FRANÇAIS"

Vive la Canadienne—Dieu sauve le Roi

PERSONNAGE

THERESE, baronne de Montalban — Mlle Eva Couture
EVA, sa fille — Mlle Cecile d'Amour
THEOLINDE de ST. VERAN, belle sœur de la baronne. — Mlle Alice Mondor
HORTENSE, sa fille — Mlle Albertine Bétournay
BERTRADE, servante et complice de la Baronne — Mlle Alma Lemieux
NANETTE servante de la duchesse de St-Véran — Mlle Marie-Ange Collin
JOSEPHINE servante de la duchesse — Mlle Lucina Paradis
JULIENNE " Mlle Marie-Anne Savard
CHRISTINE " Mlle Marie-Anne Arpin
AMICE jeune pensionnaire — Mlle Blanche Paradis
LAURA " " Mlle Marie Lemay
ALICIA " " Mlle Gabrielle Lavoie

La *conférence* du R. P. Lacasse a eu le succès d'hilarité qu'on devine! Le bon Père était en verve. Aussi son auditoire s'est joliment déclanché les machoires! Le conférencier ne nous en voudra pas de borner là nos remarques; son brio et sa mimique ne s'oublient guère. Le lendemain, les histoires, de son *entrée dans le monde* étaient un sujet de conversation générale et amusée. Le R. P. Lacasse, qui est un patriote ardent, a cependant trouvé le moyen de convier ses auditeurs sur une parole plus sérieuse, où l'on constata une fois de plus que si le dévoué missionnaire aime à rire, il n'entend pas fêter la Saint-Jean-Baptiste sans en dégager d'utiles leçons.

SOUMISSIONS

Des soumissions scellées, marquées, "Soumissions pour D. D. No. 8" seront reçues par le sous-signé jusqu'à midi de mardi le 6 juillet 1909, pour la faire les ouvrages suivants dans D. D. No 8.

A Draguer un canal dans la rivière Grass.

B Draguer un canal à travers l'étang Big Grass.

C Draguer un canal à travers la rivière White Mud, depuis March jusqu'à Woodside

D Excavation des approches, comprenant le défrichage nécessaire.

E Nettoyer le terrain pour tout l'ouvrage, le drainage, l'excavation et le nettoyage de chaque partie.

Des soumissions peuvent être faites pour tout l'ouvrage ou pour le creusement, l'excavation ou le nettoyage, séparément

On devra, en soumissionnant, adopter le système de verges cubiques pour le creusage et le système des âcres pour le nettoyage.

On peut voir les plans, devis et spécifications au bureau de l'ingénieur-en-chef, au département des Travaux Publics, Bâtisses du Gouvernement, Winnipeg.

Un chèque accepté pour cinq par cent du montant de la soumission devra accompagner la dite soumission; et ce depôt sera confisqué au cas où le soumissionnaire accepté refuserait de signer son contrat, ou, l'ayant signé, refuserait de l'exécuter ou l'exécuterait mal.

La plus basse ou aucune soumission ne sera nécessairement acceptée.

R. ROGERS,
Ministre des Travaux Publics.

Winnipeg, 21 juin 1908.

La publication non autorisée de cette annonce ne sera pas rétribuée.

Cité de St. Boniface

Avis est par les présentes donné que le Conseil de la Cité de St. Boniface à l'intention de faire et construire les différents ouvrages d'amélioration locale mentionnés dans la liste ci-dessous (à moins qu'il n'en soit empêché par la réception d'une pétition telle que ci-après mentionnée).

Dans les cas respectifs où les dits ouvrages d'amélioration locale seront exécutés la Cité émettra des debentures d'amélioration locale pour un montant suffisant pour se procurer un montant d'argent égal au coût des dits travaux et cotisera et prélèvera annuellement une taxe uniforme de frontage suffisante pour payer l'intérêt et créer un fonds d'amortissement pour éteindre la dette et payer le montant des dites débentures, l'intérêt sur la dette créé étant calculé à cinq pour cent et sur le placement du fonds d'amortissement à quatre pour cent par an.

Dans les cas mentionnée ci-dessou où la cité en général assumera une partie du coût de l'ouvrage la cotisation ne sera que pour la partie du coût qui se trouve en outre de la part de la cité,

Dans les cas de pavage la cotisation sera prélevée sur les propriétés ayant front sur les deux côtés de la rue sur laquelle l'ouvrage sera fait. Dans les cas de trottoire sur un coté de la rue seulement, elle sera prélevée sur les propriétés ayant front sur ce côté-là de la rue.

Et à moins que dans un mois à compter de la publication de cet avis les propriétaires de la propriété réelle affectée dans chaque cas respectif, représentant au moins les trois cinquièmes en valeur de la dite propriété ne pétitionnent le Conseil des dits ouvrages d'amélioration locale ou contre la cotisation projetée pour en payer le coût, la Cité pourra, sans autre avis, procéder à la construction de ceux des dits travaux qui n'auront pas été opposés en la manière ci-dessus et à prélever des taxes de frontage tel que dit ci-dessus.

Les ouvrages d'amélioratian locale qu'on se propose de faire sur les rues et parties de rue ci-dessous mentionnées sont les suivants groupés sous les titres de périodes d'années respectives durant lesquelles les cotisations seront prélevée et à l'expiration desquelles les débentures seront payables, savoir.—

PERIODE DE VINGT ANS

Un trottoir granolithique de 7 pieds de largeur sur le coté sud de l'avenue Cathedrale, de la rue Aulneau à l'avenue Taché. Coût approximatif $1980

Un trottoir granolithique de six pieds de largeur sur les deux côtés de l'avenue Lisgar, Du Chemin Ste Marie à la rue Patterson Coût approximatif $2844

Un trottoir granolithique de six pieds de largeur sur les deux côtés de l'avenue Dufferin, du Chemin Ste Marie à la rue McMillan. Coût approximatif $4022.

Un trottoir granolithique de six pieds de largeur sur les deux côtés de l'avenue Lorne, de la rue Cauchon à la rue Patterson, Coût approximatif. $2844.

Un trottoir granolithique de six pieds de largeur sur les deux côtés de l'avenue Mons, du Chemin Ste Marie à la rue McMillan. Coût approximatif $3360.

PERIODE DE SEPT ANS

Pavage en blocs de cèdre sur la rue Archibald, de 15 pieds de largeur, de la limite Nord du Bloc 313, R. C. M. plan 433, jusqu'à la rue Marion, Coût approximatif, $6300.

(Par Ordre)
J. B. Côté
Secrétaire-Trésorier

St Boniface 22 Juin 1909.

Chez Nous ET Autour de Nous

—Plusieurs lots de ville à vendre, s'adresser à M. M. Marcoux et Gauvin, conditions faciles.

—Lisez l'annonce de Carsley & Cie en première page.

—Le 26 juillet, pèlerinage à Ste Anne des Chênes; les détails en seront donnés plus tard.

—Madame et mademoiselle Lusignan, d'Ottawa, sont à Saint Boniface, les hôtes de madame Ernest Cyr.

—L'association Saint Jean-Baptiste de Saint-Pierre chôme sa fête le 30 juin, c'est à-dire aujourd'hui.

—Nous accusons réception avec remerciement de l'Annuaire du collège de St-Hyacinthe, année-scolaire 1908-09.

—On demande une bonne servante s'adresser immédiatement au N. 339 William Ave. Gages de $20 à 25 par mois, J. B. Lauzon.

—L'Exposition Provinciale s'ouvrira à Winnipeg le 10 Juillet, et elle se continuera jusqu'au 17 juillet. $40.000 de prix seront offerts.

—A vendre par MM. Guilbault et Cie., du bois de première qualité: épinette, tremble et cyprès, en gros et en détail. Téléphone 604.

—Trouvé: un bracelet en or sur le terrain du pique-nique de la St. Jean-Baptiste jeudi dernier. S'adresser au No. 23 rue Desautels, et payer les frais de l'annonce.

—Nous attirons l'attention de nos lecteurs et de nos lectrices sur l'œuvre des Dames Patronnesses de l'Hopital à l'Exposition. Les salles à diner et le restaurant sont au même endroit que l'an dernier, derrière la grande colonnade. Le lunch sera servi dès 11 heures a m; et les diners dès 5 heures p.m., afin de permettre à tous de se rendre à volonté sur l'estrade pour les représentations du soir.

—Perdu près de la cathédrale, de St-Boniface, un bracelet en or. Une récompense sera donnée à la personne qui le rapportera au No. 684 rue Main, Winnipeg.

—Le 6 juillet prochain aura lieu un grand Pique-Nique au village de Lorette. Le matin il y aura messe; après la messe, partie de baseball. Dans l'après-midi le pique-nique, courses de chevaux et autres amusements. Tous sont invités.

—Le jeune enfant de Joseph Taillefer de Broadview, Sask. est à l'hôpital de St-Boniface, souffrant d'une grave fracture du crâne, causée par un coup de pied de cheval. Le Docteur Lachance qui lui donne ses soins, espère que les suites ne seront pas fatales. Le jeune blessé est le petit fils du fameux Capitaine Taillefer, des zouaves Pontificaux.

—Quelques uns de nos clients on trouvé que nos chaussures pouvaient être meilleures. Pour nous rendre à leurs désirs et les contenter pleinement nous avons changé de manufacture. Nous avons reçu un envoi de 1000 paires de chaussures, qualité insurpassable et nous pouvons les donner 25% meilleur marché parce que nous les obtenons directement de la manufacture. N'oubliez pas de venir faire votre choix.

—L'Union Metisse St. Joseph de Ste Anne des Chênes célèbrera sa fête Nationa'e le 8 juillet sur le lot 52 près de la station. Programme: Messe à 10 heures Pique nique et table de rafraichissements, course de chevaux et course d'hommes et enfants et une partie de Base Ball qui sera bien intéressante et autres jeux. Plusieurs orateurs distingués adresseront la parole.

Joseph Grouette
Sec-Trésorier

SOUMISSIONS

Des soumissions cachetées, marquées "Soumissions pour le District de Drainage No 19" seront reçues par le soussigné jusqu'à midi, mercredi le 7 juillet 1909 pour le travail suivant dans le District de Drainage No 19 situé dans les municipalités d'Ochre River, Ste Rose et McCreary.

"A" Creusement de deux canaux.

"B" Excavation de fossés latéraux et nettoyage nécessaire.

"C" Nettoyage d'un droit de passage.

Des soumissions peuvent être faites pour tout l'ouvrage ou pour le creusement, l'excavation ou le nettoyage, séparement.

On devra, en soumissionnant, adopter le système de verges cubiques pour le creusage et le système des âcres pour le nettoyage

On peut voir les plans, devis et spécifications au bureau de l'ingénieur-en-chef, au département des Travaux Publics, Bâtisses du Gouvernement, Winnipeg.

Un chèque accepté pour cinq par cent du montant de la soumission devra accompagner la dite soumission; et ce dépôt sera confisqué au cas où le soumissionnaire accepté refuserait de signer son contrat, ou, l'ayant signé, refuserait de l'exécuter ou l'executerait mal.

La plus basse ou aucune soumission ne sera pas nécessairement acceptée.

R. ROGERS,
Ministre des Travaux Publics.

Winnipeg, 21 juin, 1909.

La publication non-autorisée de cette annonce ne sera pas retribuée.

ATTENTION!

Rappelez-vous que la MAISON BLANCHE dont deux ans de succès ininterrompu à St-Boniface ont établi la bonne renommée ne doit sa prospérité qu'à des méthodes de commerce loyales. Elle ne vend pas des fonds de banqueroute mais elle tient en stock des marchandises de première qualité et à un bon marché exceptionnel.

NAISSANCES

En cette ville le 25 du courant, la femme de M. Antoine Gingras, un fils.

Le 28 du courant, l'épouse de M. Adrien Potvin, une fille qui portera le nom de Jeanne d'Arc. Parrain et marraine: M le Docteur et Madame Fortunat Lachance.

A VENDRE

HOMME OU FEMME.—Mon certificat de terrain gratuit comme vétéran de l'année sud-africaine, émané par le département de l'Interieur, Ottawa; bon pour 320 âcres de n'importe quel terrain ouvert dans l'Alberta, la Saskatchewan ou le Manitoba. N'importe quelle personne âgée de plus de 18 ans, homme ou femme, peut acquérir ce terrain avec ce certificat. Vente immédiate à $800. Ecrivez ou télégraphiez L. E. Telfoed, 131 Shuter Street Toronto, Ont.

Bien à vous,
HEALY & CO.

A VENDRE

LA CHANCE DE VOTRE VIE

Une belle ferme améliorée, près de St. Pierre, seulement 35 milles de Winnipeg, à quinze minutes de marche de la banque, l'hotel, les magasins, l'église et les écoles. Une des plus jolies campagnes françaises du Manitoba, 170 âcres en culture, cloturée, bonnes decharges, bonne grainerie, hangar à voitures, terre de première qualité, prête à casser, très bonne pour culture mixte. Contient à peu près 312 âcres (Taxes entièrement payées). Une petite hypothèque de $1200 payable $25 par an. Acceptera $2 l'âcre comptant, le reste payable en 10 ans, ou la recolte pourrait faire un paiement partiel. Prix, $26 l'âcre. Une propriété à Winnipeg pourrait être acceptée en paiement partiel. Aucune offre raisonnable ne sera rejetée Addressez-vous au propriétaire ou téléphonez 3300 Main et 5117 Main.

JOHN COWARD,
512 rue Spence, Winnipeg

Cité de St. Boniface

SOUMISSIONS

Des soumissions seront reçues jusqu'à 5 heures de l'après-midi, le 5 juillet prochain au bureau du Secrétaire-Tresorier, pour la construction de trottoirs granolitiques sur la rue St. Joseph coté ouest, de l'avenue Provencher à la rue LaVérandrye, sur la rue Dumoulin, des deux côtés de la rue, de l'avenue Taché à la rue St. Joseph, et sur la rue Marion côté sud, de l'avenue Taché au pont Norwood. Les plans et spécifications peuvent être obtenus au Bureau de l'Ingénieur de la Cité.

La plus basse ni aucune soumission ne sera nécessairement acceptée.

J. B. COTE,
Sec.-Très.

St. Boniface, 29 juin 1909.

SOUMISSIONS

Des soumissions seront reçues par les soussignés, jusqu'au 2 juillet, à 5 heures, pour toutes reparations et additions à l'Ecole Provencher. La plus basse ou aucune soumission ne sera necessairement acceptée.

HOOPER & HOOPER,
Architectes.

Chambre 303, McIntyre Block, Winnipeg

ABONNEZ-VOUS AU

MANITOBA

$1.00 Par Annee

FEUILLETON DU MANITOBA.

MON COUSIN GUY

(Suite.)

—Pour qu'elles vous parlent de nous pendant le voyage, dit-il, en les lui offrant.

Elle inclina la tête avec un faible merci, toute tremblante d'émotion. Dieu! qu'elle aurait voulu passer les dernières minutes toute seule avec lui, qui jusqu'au bout, se montrait pour elle l'ami le plus délicat, le plus attentif! Qu'elle aurait eu besoin d'entendre encore ses paroles si affectueuses, pour accepter plus courageusement les tristesses de l'adieu et l'inquiétude qui l'étreignait au sujet de son père!... Désir irréalisable! Tous, au contraire, l'entouraient, sa tante, Charlotte, Madeleine et même Pierre, l'accompagnant jusqu'au wagon où déjà montée, Mlle Catherine disposait ses bagages.

—Allons, Ariette, monte, monte vite... Il est temps! appela-t-elle.

L'enfant frissonna, et des larmes brulantes roulèrent sur son visage tandis qu'elle recevait les baisers de sa tante et de ses cousines. Elle s'arrêta devant Guy. A lui, son grand ami, elle avait voulu dire adieu en dernier... Tous les autres, elle pouvait accepter de les quitter... Mais lui!

Quelque chose en elle se déchirait devant leur séparation...

—Adieu, Guy, murmura-t-elle; et merci!

Sa voix s'étouffait.

—Non pas adieu; au revoir, chère petite Ariette... Si vous ne revenez pas, j'irai vous chercher... Au revoir... Chérie...

Mais ce dernier mot fut dit si bas qu'elle ne l'entendit pas. Il s'inclinait sur ses petites mains, et il y appuya ses lèvres si étroitement, qu'elle sentit leur chaleur à travers ses gants.

—En voiture messieurs, on part...

Elle monta; le train s'ébranlait. Une dernière fois, elle rencontra les yeux de Guy pleins de cette expression qui lui faisait battre le cœur... Près de lui Mme Chausey, ses filles, lui adressaient des signes d'adieu de seconde en seconde plus lointains... Dominant le groupe, se détachait encore la grande silhouette de Guy... Mais la silhouette s'effaça, elle aussi, devenant toujours plus petite dans la clarté blanche des foyers électriques... et puis, elle ne vit plus rien. Le train courait dans l'ombre.

La nuit, puis une interminable matinée s'étaient écoulées. Chaque nouvelle station marquait davantage l'approche de Douarnenez, et, à travers la vitre, Ariette regardait se dérouler les paysages bretons, jadis si familiers à sa vue comme les costumes pittoresques qui maintenant, l'étonnaient presque, tant elle en était déshabituée. Mais elle n'éprouvait nulle joie à retrouver sa Bretagne tant aimée; une seule pensée l'absorbait toute, jusqu'à l'angoisse, la maladie de son père, dont peu à peu elle entrevoyait la gravité à travers les réponses de Mlle Catherine.

Pourtant, emportée par un irrésistible désir d'être rassurée, elle demanda, anxieuse:

—Croyez-vous que papa aura pu venir à la gare, au devant de nous?

Mlle Catherine retint une exclamation trop expressive:

—Je ne le pense pas, ma petite enfant... Il est trop faible pour sortir.

Ariette n'insista pas. Auprès de Mlle Catherine, elle se sentait, maintenant, un peu dépaysée,— comme elle l'avait été le premier soir, à Paris, jusqu'au moment où Guy était venu à elle... Et puis une crainte enfantine l'envahissait à l'idée qu'elle allait retrouver Mme Morgane et Blanche... L'existence dont elle avait le maussade souvenir allait donc recommencer... Il lui faudrait encore, sans doute, batailler pour se défendre, entendre des paroles malveillantes, aigres, provocantes...

—Douarnenez! Douarnenez! annonçait la voix d'un invisible employé.

Malgré les paroles de Mlle Malouzec, malgré sa propre conviction, Ariette jeta un prompt coup d'œil sur le quai. Là, quelques mois plus tôt, elle s'était séparée de son père... Oh! s'il avait été là pour la recevoir! Mais il ne l'y attendait pas.

Ni Mme Morgane ni Blanche même, n'étaient venues à sa rencontre. Seul, un visage ami lui souriait, tout épanoui de plaisir à son apparition, celui du capitaine, dont les petits yeux luisaient plus que jamais dans sa figure tannée.

—Ariette, est-ce bien vous? fit-il ouvrant la portière. Je commençais à croire que tous ces Parisiens ne vous rendraient jamais à nous! Attendez que je vous aide à descendre!

Il lui tendait les bras et, l'enlevant comme un bébé, il mit paternellement un baiser sonore sur chacune des joues pâlies par la fatigue et l'émotion.

—Ah! mon cher petit enfant, que je vous contemple pour être bien sûr que c'est vous! Quelle belle demoiselle vous êtes devenue! Oh! que le temps a été long sans vous, petite reine!... Heureusement, j'avais souvent de vos nouvelles... Votre père avait la bonté de me lire des passages de vos lettres...

—Capitaine, comment est père?

La physionomie souriante de M. Malouzec s'assombrit aussitôt. Mais il remarqua, au passage un signe de sa sœur, et, il répondit simplement:

—Toujours à peu près de même, ma petite fille, vous allez le trouver changé, très changé. Il faudra prendre bien garde de ne pas l'agiter. Il est très faible, et le médecin recommande beaucoup de calme autour de lui.

—C'est Mme Morgane qui le soigne?

—Hum... oui, elle le soigne... Mais il préfère se soigner seul.

—Comme je le comprends! songea Arlette, dont le cœur battait à larges coups dans sa poitrine. Mais elle n'articula rien de semblable et répondit seulement en hâte aux questions empressées de l'excellent homme sur son voyage de retour, sur Paris, sur la famille Chausey, ne soupçonnant pas qu'il l'interrogeait ainsi parce qu'il avait peur de ses demandes sur l'état du docteur... Mais elle y revint bien vite insatiable de ces détails qui lui meurtrissaient le cœur.

—Ah! petite reine, il s'est conduit comme un héros pendant ces deux mois d'épidémie! S'il n'a pas la croix, ce sera à désespérer de toute justice... Douarnenez était plein de malades... Du côté du port, ils tombaient comme des mouches... Et lui s'occupait de tous, à toutes les heures du jour et de la nuit... Aujourd'hui, c'est lui qui est mis à bas.

La grosse voix du capitaine s'était enrouée; il tourna la tête pour cacher à Ariette l'altération soudaine de son rude visage, et il ne vit pas les yeux de pauvre oiseau blessé qu'elle levait vers lui.

Mlle Malouzec, restée en arrière pour veiller aux bagages, les rejoignait, et, en hâte, ils se dirigèrent vers la maison Morgane. Le pâle crépuscule de février tombait déjà dans les rues grises où résonnait très sonore, un bruit incessant de sabots sur le pavé; et Ariette avançait insensiblement, reprise par son pays breton, enveloppée par la forte brise marine qui lui jetait aux lèvres sa saine caresse et réveillait en elle les impressions un peu oubliées, rejetant tout à coup, dans une sorte de lointain, le grand Paris qu'elle avait quitté. Sur leur passage, ils rencontraient des visages connus... Les femmes s'exclamaient, à la vue d'Ariette, et la saluaient d'un sourire, d'un mot de bienvenue; des gamins marmottaient son nom, et les marins qui circulaient dans les petites rues étroites, d'une allure roulante, lui ôtaient leur béret, quelques-uns même s'arrêtant pour s'informer de la santé du docteur.

Dans le ciel embrumé, se dressait maintenant plus net le clocher de Ploaré. Puis, la maison d'Yves Morgane apparut. Enfin!... Frémissante, Ariette franchit la grille. Au bruit de la sonnette d'entrée, une grande femme se dressa sur le seuil du vestibule, Mme Morgane; derrière elle se détachait la grasse figure de Blanche.

— Ah! c'est toi, Ariette?... Eh bien, il n'est pas trop tôt! fit Mme Morgane, mettant un froid baiser sur le front de sa belle fille... J'espère que tu t'en es donné du bon temps!... Et pendant que nous étions ici gardes-malades!

—Si je l'avais su, il y a longtemps que je serais de retour... Pourquoi ne me l'avez vous pas écrit? Tout le monde m'a caché la vérité...

—Et tu ne le regrettes pas trop, au fond, grommela-t-elle. C'est plus amusant d'aller au bal, au spectacle, dans les magasins, que de soigner un malade!

Les yeux d'Ariette flamboyèrent d'indignation; mais elle était tellement dominée par le désir d'embrasser son père qu'elle ne releva pas les paroles mauvaises qui l'attaquaient dès la première minute de son retour. Après avoir échangé un rapide baiser avec Blanche, elle demanda hâtivement:

—Où est père? Dans son cabinet?

—Dans son cabinet!... Ah! bien oui!... Dans sa chambre qu'il ne peut quitter... Monte, il t'attend, ma fille, et il a recommandé de te laisser entrer seule pour que tu te livres à ton aise à tes effusions avec lui... Allons, dépêche-toi...

—Va, enfant, dit Mlle Malouzec, qui avait écouté le colloque avec des efforts prodigieux de patience pour ne pas intervenir; car elle savait que ces paroles ne serviraient qu'à rendre Mme Morgane plus acerbe.

(A suivre)

C. O. F.

A une assamblée régulière de la Cour Taché N. 252 de l'Ordre des forestiers Catholiques la résolution suivante a été adopté.

Proposé par le fr. Syndic M. Toupin appuyé par le fr. Biron qu'il soit résolu:

1er. Que la Cour Taché No253 de l'Ordre des Forestiers Catholique a appris avec regret la perte que vient de subir le Fr. Omer Chartier dans la personne de son père.

2ème. La Cour envoie au Frère éprouvé ses sincères sympateies.

3eme Que copie de la présente lui soit transmise ainsi qu'à la presse.

A une assemblée tenue mercredi le 23 juin la résolution suivante a été adopté.

Propose par le Fr. Trésorier appuyé par le Fr. Sec. Archiviste qu'il soit résolu:

1er Que la Cour a appris avec vif regret la mort du Fr. J. E. D'Amour.

2ème. Que la Charte de l'Ordre soit voilée de noir pendant un mois comme marque de respect pour le Fr défunt.

3ème. La Cour envoie à la famille éprouvée ses profondes sympathies.

4ème Que copie de la présente soit transmise à la famille et à la presse.

J. A. Prendergast
Sec. Archiviste.

M. Louis Levreault

M. Louis Levreault, citoyen bien connu et estimé de cette ville, est mort vendredi, à l'âge de 77 ans.

Ses funérailles ont eu lieu lundi matin à la cathédrale.

Feu M. Levreault était père de madame John Bédard et de madame Napoléon Houde, auxquelles nous présentons nos sympathies.

MENUS PROPOS

(Coin féminin du "Canada")

BEAUTE POUR RIRE

—"Un shampooing, m'sieu?
—"Non!
—"Ça vous ferait du bien...
—"Non!!
—"Ça ne coûte pas cher...
—"Non!!!
—"Ça vous rajeunirait de dix ans, au moins...
—"All right! Envoyez fort!

Ne vous-êtes-vous jamais arrêtées deux seconde, devant un atelier de "barberie", où un groupe de jeunes gens, d'hommes mariés, même d'enfants, attendaient le moment de se faire éplucher la caboche par les doigts jamais tranquilles, jamais secs et toujours parfumés à l'eau de rose ou de floride de monsieur le coiffeur?...

Il ne faut pas grand temps, vous savez pour croquer le décor; pas besoin de s'arrêter des heures; il suffit simplement de risquer un œil pour saisir au vol l'expression de l'espèce barbue en train de se mettre à neuf pour le dimanche ou une fête obligatoire quelconque!

Le tableau est absolument une preuve du dicton qui prétend qu'il faut souffrir pour être beau!

Le patient s'assied devant un grand miroir; en face de lui gît une ribambelle de fioles, de peignes, de brosses, de boîtes à pommades ouvertes, montrant la marque d'un index imprimé dans une pâte quelconque.

Le corps entortillé, comme un fantôme dans un drap blanc, une serviette passée entre la chair du cou et le col de la chemise, voilà les ciseaux qui se promènent sur le crâne du malheureux, l'arrosant d'une petite pluie de cheveux blonds, noirs ou gris— suivant qu'il a vécu ou "toffé" dans la vie..... !!

Les têtes sans cheveux ont bien de la chance d'éviter les rasoirs, mais je gage qu'ils aimeraient mieux se faire martyriser comme les autres, pour se débarrasser de l'humiliant "skating rink" où les mouches ont un plaisir vert à se promener sans patins...?

Font-ils leur acte de contrition, au moins ceux dont les oreilles et le museau à tout instant, manquent de sauter dan la gorge de quelque pog raisonnable qui attend le résultat de le journée pour son souper?...

Ils ont la tignasse comme un plat d'œufs à la neige, l'eau leur coule dans les yeux et jusque dans la bouche... A quoi pensent-ils dans ses heures là, le savez-vous, vous autres?

Le coiffeur souffle comme un phoque, arrose à l'eau chaude, à l'eau froide la tête du supplicié qui grimace de toute son âme... que votre bon dieu ne vous aperçoive jamais dans cet état là, vous êtes un homme flambé!!

La caboche fuit et va de tous les côtés, il a la figure couverte d'eau savonneuse, quels yeux et quelle binette il fait, Jésus-Marie, et dire qu'une fois rafistolés, pomponnés, pommadés, rasés tous les jours, empestant l'eau-de-rose, avec leur grand sourire, et leur coupe ronde, dernière mode, à moins que ce ne soit quelque haute pompadour ou absolument clipés selon la Bourassa, il y en a beaucoup qui les aiment... ..

Si j'étais homme, je voudrais avoir une tête de veau, un genou, être plutôt cent fois chauve, que de s'esquinter ainsi chez les coiffeurs pour avoir un peu l'air du monde— hein?

Et vous?

MARGOT.

AVIS

AVIS est par les présentes donné que Helena Mellor Fleming, fera application au Parlement du Canada, à la prochaine session après la présente session, pour obtenir un bill de divorce d'avec son mari Herbert Victor Fleming de la Cité de Milwaukee, dans l'Etat du Wisconsin, E. U., comptable autrefois de la Cité de Winnipeg. Man., pour adultère, abandon et bigamie, et pour la garde de l'enfant fruit du mariage, et une ordonnance pour son support et son entretien.

Daté le 21 d'avril, A.D. 1909.

WILLOUGHBY, PICKETT & CRAIG,
Moose Jaw, Sask., solliciteurs pour la pétitionnaire Helena Mellor Fleming.